

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

L'Équitable, compagnie d'assurances générales (nom utilisé au Québec par The Equitable General Insurance Company)

Avis d'annulation de permis

Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a annulé en date du 3 juillet 2017 le permis d'assureur de L'Équitable, compagnie d'assurances générales (nom utilisé au Québec par The Equitable General Insurance Company) en conformité avec la *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A 32.

Le siège de l'assureur est situé au 130, MacDonnell, Priority Square, Guelph, Ontario, N1H 6P8.

À partir du 3 juillet 2017, L'Équitable, compagnie d'assurances générales n'est plus autorisée à exercer, au Québec, ses activités d'assurance.

Fait le 3 juillet 2017

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.